

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 2 (1888)

Artikel: Programme et but de ce journal
Autor: Tripert, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARCHIVES HERALDIQUES ET SIGILLOGRAPHIQUES

PUBLIÉES A NEUCHÂTEL PAR MAURICE TRIPET, HERALDISSE

N° 13.

1888.

Janvier.

Programme et But de ce Journal.

Le but des Archives héraldiques, je l'ai indiqué au commencement de l'année 1887; il sera le même, augmenté en un point : la généalogie trouvera place dans ce recueil.

Quant au programme énoncé en janvier dernier, il n'a pu être exécuté entièrement; ceci peut rassurer nos abonnés au sujet du défaut de documents : on aurait pu craindre un instant que le manque de travail se fit un jour sentir, brisant ainsi l'existence du journal; mais, bien au contraire, dans le Canton de Neuchâtel seul, presque tout est à faire et les recherches héraldiques sont si intéressantes que je n'ai pas hésité un instant — conseillé en outre par des personnes avisées — à faire mon possible pour que l'héraldique neuchâtoise se trouve en compagnie de celle des autres Cantons. De cette façon notre bulletin devient un organe suisse, insérant avec le plus grand intérêt tous les travaux de langue allemande, française, ou italienne, qui tendront à réunir dans une série de fascicules tout ce qui touche non-seulement à la science mais aussi à l'art héraldiques.

La science héraldique si cultivée chez nos voisins semble s'être réveillée chez nous; une quantité de publications s'y rapportant le prouvent tout aussi bien que le nombre croissant des amis de l'histoire qui s'en occupent.

L'art héraldique compte des artistes, peintres sur verre et porcelaine, dont les ateliers sont réputés, des brodeuses habiles, des graveurs de mérite; aussi serions nous très blâmables de sembler ignorer ces manifestations d'un art qui porte nécessairement le cachet national, puisqu'il reproduit et les embellissant nos emblèmes et nos couleurs chéris.

Si le sceau ou l'armoirie ont été employés (et le sont du reste encore aujourd'hui) comme résumant un fait, symbolisant un nom, un pays, il ne faut pas s'étonner qu'il s'en rattache beaucoup; il s'en dégage non pas toujours et seulement la légende, mais le souvenir de l'histoire et l'enseignement de combien de notions et de données précieuses!

Aussi il ne faut pas être surpris de la richesse historique de notre pays en fait d'héraldique et de sigillographie.

Il existe chez nous une mine inépuisable, plus nous y fouillerons, plus nous irons au devant de découvertes et, c'est pour sortir de cette mine quelques matériaux de plus, que j'ai demandé la coopération d'abonnés et le concours de spécialistes dévoués; plusieurs de ces derniers ont du reste collaboré spontanément aux Archives.

Puissions-nous tous ensemble contribuer au progrès de la science historique et spécialement à la vulgarisation de l'héraldique. N'oublions ni la valeur incontestable, ni l'amour et le respect profond du Suisse pour ses antiques couleurs

Neuchâtel, Janvier 1888. Maurice Triper